

Septembre 2019/n° 250



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Villages de joie

"L'ÉDITO" de Luna

"Ma maison est trop bien!"

PARCOURS

**Maddy, maman
du cœur**

DOSSIER

**Agir avec les familles
dans l'intérêt des enfants**

L'ESSENTIEL 2018
à lire après la page 8

“L'ÉDITO” de Luna

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



© DR

Je m'appelle Luna. J'ai 9 ans. Avec ma sœur, on est arrivées au village cette année. Avant, j'étais dans un foyer pour ados. C'était moins bien. Ma maison est trop bien ! Ma chambre me plaît... un peu. Je voudrais changer la place des meubles. De ma fenêtre, je vois le grand jardin et le toboggan. Il est petit mais rigolo parce qu'on peut jouer dessus. Je ne suis pas encore bien habituée à la vie à la maison : certaines règles ne

me plaisent pas comme finir son assiette ou se coucher tôt. J'aime bien jouer avec ma sœur. On s'amuse à se maquiller en “stars”. J'aime bien être avec ma meilleure amie aussi ou juste seule.

Parfois, je suis triste quand je pense à ma Mamie qui a une grosse maladie. Parfois, je suis énervée, par exemple par les petits ou quand j'en ai marre. Alors, comme j'ai fait des sports de combat, je fais des échauffements et je frappe des choses comme mes doudous. Mon préféré c'est une licorne blanche avec une crinière rose et une corne pailletée.

Ou alors je fais du yoga dans ma chambre, comme à l'école. Ma position préférée c'est celle du lion parce que j'aime la tranquillité.

Luna

Nous sommes au Village d'Enfants SOS de Châteaudun, en avril dernier. La porte d'entrée de la “Maison des Familles” est ouverte. Sur le seuil, Jean⁽¹⁾, la quarantaine, attend, un peu fébrile, Kévin et Jérémy, deux de ses enfants, âgés de 12 ans et 14 ans. Jean ne les a pas vus depuis sept mois. Sept mois, soit la durée de son incarcération pour des coups portés à l'un des enfants de son actuelle compagne.

Les garçons arrivent en courant et se jettent dans ses bras. Les retrouvailles sont touchantes, mais les garçons ne sont pas naïfs. Ils savent pourquoi leur père a été emprisonné, qu'il a été aussi violent avec sa compagne et que, pour eux, n'a jamais correctement assuré son rôle de père. Après un moment d'échanges dans le salon, ils passent à table. Kévin et Jérémy bombardent leur père de questions sur sa vie en prison. “Est-ce que tu prenais une douche tous les jours ?” ; “Qu'est-ce que tu mangeais ?”... Jean se confie volontiers mais sans toujours utiliser les mots adéquats et lorsqu'il commence à fanfaronner à propos d'une bagarre avec ses codétenus, Marine Charpentier, éducatrice de SOS Villages d'Enfants intervient. “Monsieur, vous ne pouvez pas vous vanter de ça ! C'est pour des faits similaires que vous avez été incarcéré et vos enfants placés.” Dès les premiers instants de la rencontre, Marine Charpentier a assuré une présence discrète, mais vigilante. Sans elle, la parole du père - aussi déplacée soit-elle - n'aurait eu aucun contrepoint.

Permettre le maintien d'un lien entre les parents et les enfants accueillis dans les villages d'enfants SOS dans un cadre sécurisant, voilà la finalité des Maisons des Familles de SOS Villages d'Enfants. Comme leur nom l'indique, il s'agit d'espaces de vie classiques de la vie de famille (salon, cuisine, chambre, salle de bain...) qui permettent l'exercice du droit de visite des parents. Mais au-delà de cet objectif légal, ces maisons visent surtout à renforcer les compétences des parents, à les guider dans leur responsabilité de parents, aimants et attentifs aux besoins des enfants...

On trouve aujourd'hui des Maisons de Familles dans la plupart des villages d'enfants SOS de

SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

Villages de joie

Publication trimestrielle éditée par
SOS Villages d'Enfants
6, cité Monthiers - 75 009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Daniel Barroy

VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon,
Françoise Rouch

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : Philippe Besnard, Le Jas, Istock, Recorde,
SOS Villages d'Enfants, SOS Villages d'Enfants Mali.

IMPRESSION : Fabrègue

ABONNEMENT ANNUEL : 8 euros
PRIX AU NUMÉRO : 2 euros

COMMISSION PARITAIRE : 0117H81095
ISSN : 0243.6 949

Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée
d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins
d'abonnement/don).

Imprimé
sur papier mat 90 g PEFC



Agir avec les familles dans l'intérêt des enfants

Agir dans l'intérêt des enfants, prendre en compte à la fois leurs besoins fondamentaux, et faire respecter leurs droits, c'est aussi agir au cœur des familles. Pour cela, SOS Villages d'Enfants intervient dans le cadre des Maisons des Familles et du Programme de Renforcement des Familles (PRF) à la demande des juges des enfants, de l'Aide Sociale à l'Enfance ou des familles elles-mêmes. Présentation de ces deux dispositifs que développe l'association depuis quelques années dans le cadre de la protection de l'enfance.



© iStock

France, certaines disposent même de temps d'éducateur dédié. Ouverte en 2015, celle de Châteaudun est une jolie bâtisse de 110 m² répartis sur deux étages. "C'est un lieu chaleureux, loin de l'univers médical ou judiciaire qui favorise des échanges apaisés tout en étant très rassurants pour les enfants", souligne Marine Charpentier.

Si ces maisons peuvent être un simple lieu de rendez-vous pour des visites libres, dans la majorité des cas, la présence d'un tiers (éducateur) a été requise par le magistrat soit de manière permanente ("visites médiatisées"), soit intermittente ("visites

accompagnées"), en fonction des carences éducatives des parents. Pour ces derniers, l'enjeu est crucial puisque la manière dont ils se comportent pendant ces temps partagés avec leurs enfants conditionne en partie la suite de leur droit de visite ou d'hébergement. Le rôle de parent se joue sur une palette variée qui comprend la filiation, l'autorité parentale (d'autres pays parlent à présent de responsabilité éducative), la fréquence des rencontres et la nature des liens que l'on est en capacité de construire avec l'enfant. C'est sur l'ensemble de ces registres que les éducateurs et les familles composent avec comme horizon l'intérêt des enfants.

À Châteaudun, 35 des 50 enfants accueillis bénéficient de ces visites souvent organisées les mercredis et samedis afin que leur scolarité n'en pâtisse pas. Elles durent en moyenne 2 heures et lorsque la fratrie compte de nombreux enfants, elles peuvent se dérouler en deux temps afin que les parents puissent donner à chacun l'attention qu'ils réclament. "La question du maintien des liens entre des enfants et des adultes leur ayant causé du tort fait encore parfois débat, reconnaît Eric Bellin du Coteau, directeur du village d'enfants SOS de Châteaudun. Mais être séparé de ses parents ne signifie pas, dans l'immense majorité des cas, être coupé de ceux-ci. Il faut rappeler qu'un enfant séparé de ses parents est toujours un enfant qui souffre. Lui donner la possibilité de les voir, même brièvement, répond à l'une de ses attentes affectives.

(1) Les prénoms ont été changés.

Cela lui évite aussi de s'inventer des parents idéalisés, fantasmés". Enfin, même si cela n'est pas toujours possible, les enfants placés ont vocation à retourner vivre auprès de leurs parents. L'absence de contact pendant des années rendrait ce retour en famille extrêmement difficile.

LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES FAMILLES EN BREF

Qu'il s'agisse d'interventions à domicile ou d'accueils de jour, d'accompagnements individuels ou d'activités collectives, un PRF s'intéresse à toutes les dimensions de la famille : les compétences parentales, l'éducation des enfants, l'intégration socio-économique, la santé, l'accès aux droits, dans une dynamique de développement social local et de participation des personnes aux mesures les concernant. Les professionnels sont présents intensément et proposent aux familles une relation authentique basée sur la recherche ensemble de soutien ou de changement dans l'intérêt de l'enfant. C'est donc une approche résolument participative qui est proposée aux familles.

UN CADRE SÛRE POUR RÉAPPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Préparer un repas, faire un jeu de société, donner un coup de main pour les devoirs, partir en promenade ou, simplement, se raconter ses journées... pour banales qu'elles soient, les activités partagées par les parents et les enfants dans les Maisons des Familles n'ont rien d'évident pour les premiers concernés.

"Au début, le contexte est toujours déstabilisant pour eux, reconnaît Eric Bellin du Coteau. Le rôle de nos éducatrices, expertes en la matière, est essentiel pour reconstruire, en les stimulant, ces liens parentaux et créer un climat de relations naturelles apaisées." Marine Charpentier confirme que beaucoup de ces parents ne savent pas comment se comporter avec leurs enfants. "Ils ont, ou ont eu, pour certains des problèmes d'addiction, sont souvent socialement vulnérables et économiquement précaires, souffrent parfois de troubles psychologiques et ont souvent eux-mêmes vécus des enfances compliquées... Tout cela explique pourquoi les relations sont si difficiles". Mais loin de les disqualifier, les éducateurs des Maisons des Familles sont, au contraire, là pour valoriser leurs compétences.

"On reprend les bases de ce que c'est être parent pour eux, ce qui passe par les notions d'hygiène, d'alimentation, de posture d'autorité, de jeux, de mots employés...", poursuit l'éducatrice. Ce travail sur eux-mêmes demande du temps à ces adultes qui ont presque tous perdu confiance dans leurs propres capacités éducatives. "Nous sommes vigilants aux mots dits et aux gestes faits, ce ne sont pas des lieux de surveillance, insiste Eric Bellin du Coteau. Ce sont des espaces d'observation et de construction. Ces visites médiatisées doivent les aider à se regarder eux-mêmes différemment ce qui est une étape nécessaire pour que leurs

comportements vis-à-vis des enfants changent". Les éducateurs des Maisons des Familles ont aussi pour mission d'expliquer aux enfants pourquoi ces visites familiales encadrées ont lieu, ce qu'elles peuvent leur apporter, mais aussi leur dire qu'ils sont en droit de les refuser. "Cela arrive parfois, explique Marine Charpentier, mais dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un dispositif qui fait du bien aux enfants". Une analyse que partage Eric Bellin du Coteau qui souligne toutefois que la position de l'enfant n'est pas facile. "Il vit parfois un conflit de loyauté puisque le cadre aimant et sécurisant des Villages d'Enfants SOS lui a fait prendre toute la mesure des manques qu'il subissait, mais bien qu'ayant conscience des défaillances de ses parents, il leur reste attaché. C'est pourquoi il est essentiel que ces rencontres soient encadrées par des professionnels experts des liens d'attachements sécurisés".

De son côté, Marine Charpentier a pu observer que les enfants comprennent très vite l'intérêt de sa présence. "Certains demandent d'ailleurs que je reste tout au long du rendez-vous même lorsque cela n'est pas imposé par le juge". Les parents ont quant à eux besoin de plus de temps pour que la relation de confiance se crée. Certains ne comprennent pas la démarche, estiment n'avoir rien à se reprocher ou qu'ils se comportent correctement lors des visites médiatisées alors que les éducateurs portent un regard bien différent. "Mais dans la plupart des cas, la relation de confiance finit par se créer, assure Marine Charpentier. Les parents comprennent qu'on est là pour les aider. Cela prend souvent quelques mois, mais ça marche!". Conçue comme un espace de rencontre, la Maison des Familles de Châteaudun est peu à peu devenue un espace multiservices au service du soutien à la parentalité. C'est un lieu de dialogue entre les parents est le reste de l'équipe du village d'enfants SOS : psychologue, éducatrice scolaire, administration...

Convaincue de l'efficacité de cet accompagnement, l'équipe du village d'enfants SOS de Châteaudun aimerait d'ailleurs pouvoir continuer à suivre à domicile les parents auxquels le droit de vivre à nouveau avec leurs enfants a été accordé.

Pour en savoir plus sur le Programme de Renforcement des Familles

Le PRF répond en majorité aux besoins d'accompagnement dès les premiers âges de la vie (0 à 12 ans) et souvent dans les situations où il y a plusieurs enfants au vu de notre engagement associatif pour que frères et sœurs partagent la même enfance. La relation entre parents et enfants se construit chaque jour à travers d'innombrables détails, mots, émotions, attentions, angoisses ou joies. C'est petit à petit que se constituent des savoir-être et des savoir-faire qui font le fonctionnement du système familial. Au-delà de l'autorité parentale c'est la question des liens d'attachement qui se nouent et se distendent, c'est le

couple de parents qui se découvrent et la fratrie qui se construit.

Le PRF c'est un appui très concret dans le quotidien. Par exemple, si nous évoquons la difficulté d'endormissement ou l'agitation des enfants au coucher, nous allons proposer aux parents d'être avec eux temps durant ce temps de soirée. Évidemment ce type de "coaching familial" ne va pas de soi mais il permet d'être confrontés ensemble à l'angoisse de l'enfant et de partager notre analyse et d'échanger sur des solutions qui pourraient concourir à l'apaisement.

"Ce temps partagé nous permet d'aborder ce qui est difficile pour la famille avec

un regard neuf. On est plus légitimes et entendus pour imaginer et proposer des réponses concrètes et durables pour les enfants, aux parents souvent démunis". Afin de stabiliser la famille, y compris dans des circonstances critiques, le renforcement familial nécessite aussi de tisser une vaste toile partenariale avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile), les écoles, les équipes et professionnels du soutien à la parentalité qui prendront le relais dans le droit commun à la fin de la mesure. Il s'agit de devenir des "faiseurs de liens" au service du meilleur intérêt de l'enfant

UNE GUIDANCE PARENTALE POUR ÉVITER LE PLACEMENT

Épauler les parents chez eux, c'est précisément ce que font d'autres professionnels de SOS Villages d'Enfants du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre du Programme de Renforcement des Familles en France (PRF). Ce dispositif concerne uniquement les familles dont les enfants ne sont pas placés. "C'est précisément pour éviter l'éloignement que l'ouverture d'un PRF est décidée par les conseils départementaux", explique Alain Adamiak, directeur du village d'enfants SOS de Calais. Cette mesure de prévention s'apparente à un "coaching" pour des pères et mères dont les comportements pourraient, s'ils ne changeaient pas, compromettre la santé, la sécurité, l'éducation ou le développement de leurs enfants.

Les PRF se mettent en place à travers deux dispositifs légaux : l'accompagnement à la parentalité et l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO). Dans le premier cas, l'intervention s'effectue à la demande des parents qui ont connu le PRF par les Services sociaux, les centres de PMI, les puéricultrices, les crèches, les écoles... Pour l'AEMO, cet accompagnement est imposé par un juge des enfants. "Les situations sont alors plus aiguës et ces familles sont généralement bien connues des services sociaux", complète le directeur du village d'enfants SOS de Calais.

Dans le cadre du PRF, le village d'enfants SOS de

Calais accompagne 16 enfants âgés de 0 à 6 ans, issus de 8 familles. La mesure est décidée pour 6 mois renouvelables. Elle est assurée par deux éducatrices de jeunes enfants, aidées du responsable des programmes éducatifs du village d'enfants SOS, d'une psychologue et d'une auxiliaire de puériculture. "Nous venons lors de temps forts de la journée de l'enfant : repas, toilette, lever, coucher, accompagnement à une activité de loisir, à l'école, etc., explique Déborah Courquin, l'une des deux éducatrices. Après quelques semaines d'observation, nous définissons avec les parents leurs points forts et les compétences qu'ils doivent renforcer. C'est un travail de guidance, qui permet de co-construire de nouvelles façons de se comporter, de parler et de s'adapter à l'enfant. Comment réagir à ses colères, ses pleurs, son mutisme, etc.? Nous veillons toujours à ne jamais les dévaloriser devant les petits ; les parents sont nos partenaires !". Déborah Courquin qui a été éducatrice en villages d'enfants SOS avant de travailler pour le PRF note que les relations avec les parents sont différentes de celles constatées en village d'enfant SOS. "Nous entrons dans leur intimité deux à trois fois par semaine. Et une fois la méfiance initiale tombée, les familles osent beaucoup plus se confier sur leurs fragilités que ne le font celles dont les enfants sont confiés".

Chaque rencontre dure de 30 minutes à 1h30 selon les besoins de la famille. Elles sont souvent



© SOS Villages d'Enfants

La maison des familles du village d'enfants SOS de Persan

convenues à l'avance, mais l'éducatrice peut aussi passer de manière impromptue ou répondre à une sollicitation de la famille sans délai. Ce travail au domicile est complété par des participations à des ateliers (jeux, cuisine...) organisés au village d'enfant SOS, des conférences, de l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, etc.

Les parents disposent également d'un numéro d'urgence joignable 24 h sur 24 h et en cas de situation critique, le village d'enfants SOS de Calais dispose d'une possibilité dite de "repli" : dans le Programme de Renforcement des Familles la possibilité d'hébergement est pensée d'abord comme un moyen de protection qui vise à faire cesser une situation immédiate de danger pour l'enfant. L'accueil exceptionnel ou repli est réalisé lors d'un temps de crise ou de tensions montantes risquant de mettre en cause l'intégrité physique ou psychologique de l'enfant.

Cette possibilité est mobilisable 24h/24h et 7 jours/7 jours. Lorsque la famille ou l'enfant refuse l'accueil, les moyens sont mis en œuvre pour protéger l'enfant, en fonction de l'immédiateté du danger.

Il s'agit d'une maison du village dans laquelle les enfants peuvent être hébergés sans délai et pour une durée de 15 jours maximum.

Les modalités d'intervention des PRF dépendent des besoins identifiés par les conseils départe-

mentaux. Si, dans le Pas-de-Calais, la mesure ne concerne que des enfants âgés de 6 ans au plus, ce n'est pas le cas dans le Nord. Dans ce département, l'équipe peut intervenir auprès des familles ayant des enfants jusqu'à 18 ans, mais avec modalités différentes selon les secteurs géographiques. Ainsi, sur le secteur de Condé-Sur-Escault, elle fait de l'aide à la parentalité auprès de 11 familles volontaires au rythme d'une fois par semaine. Dans le Cambrasis, il s'agit uniquement d'Assistance éducative en Milieu Ouvert (AEMO) pour 12 enfants. Les rencontres avec les familles se font à la fréquence d'au moins deux fois par semaine et sur une plage horaire qui va de 8 h à 22 h.

Là aussi, les parents disposent d'un numéro d'urgence joignable 24 h sur 24 et il existe une possibilité de replis pour 72 h. "Nous sommes souvent contactés lors de nos permanences de nuit et de week-end, explique Amélia Dormal, éducatrice spécialisée. Nous avons beaucoup de familles avec des adolescents et les problématiques liées à cette période de la vie (fugue, alcool, drogues, rébellion, violence...) sont nombreuses. Nous pouvons d'ailleurs organiser des replis programmés, autrement dit, inviter les enfants à passer quelques heures hors du domicile, le temps d'apaiser les tensions".

Le lien de confiance doit se créer avec les parents comme avec les adolescents.

"Cela fonctionne assez bien, assure l'éducatrice, car nous ne sommes pas dans une position de censeurs. Nous arrivons en leur demandant : *Comment pouvons-nous vous aider ?* Pour ces familles souvent très isolées où généralement les adultes ne travaillent pas, cette main tendue représente beaucoup".

Les Maisons des Familles et le Programme de Renforcement des Familles en France viennent donc diversifier et compléter le dispositif "historique" de protection de l'enfance de SOS Villages d'Enfants. "C'est une évolution qui répond aux enjeux actuels, conclut Alain Adamiak. Rester sur l'unique réponse d'accueil des fratries dans des villages d'enfants, ce serait passer à côté des nouvelles réalités de la protection de l'enfance. Favoriser la création de liens parentaux de qualité c'est aussi protéger les enfants". ■



IL Y A 70 ANS, DÉBUTAIT L'AVENTURE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL

Le nom d'Imst ne vous évoquera sans doute rien. C'est pourtant dans cette petite commune autrichienne que l'histoire de SOS Villages d'Enfants a débuté il y a 70 ans. Quatre ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, les conditions de vie restaient très difficiles pour tous et plus encore pour les enfants. Un jeune étudiant en médecine, Hermann Gmeiner, s'est ému du nombre d'orphelins livrés à eux-mêmes. Lui qui avait perdu sa mère à l'âge de 5 ans, eut l'intuition que c'était en recréant un univers familial autour d'eux qu'ils pourraient grandir sereinement.

Dès 1949, il définit les fondamentaux de SOS Villages d'Enfants : une mère qui, écrit-il, "dit oui à un enfant inconnu, qui ne se contente pas de l'héberger, mais l'accueille" ; la non-séparation des fratries ; une maison pour "grandir dans la sécurité et la chaleur d'un foyer" au cœur d'un village, "structure de protection supplémentaire", mais qui ne coupent pas les enfants de la vie sociale, notamment parce qu'ils fréquentent les écoles publiques. En toile de fond de sa réflexion, le souvenir de la guerre. "Tous les enfants de ce monde sont nos enfants. Le jour où l'on pourra le dire avec pleine conviction sera le début de la paix sur terre", expliquait-il.

4 MILLIONS D'ENFANTS ACCOMPAGNÉS DANS 136 PAYS
Le premier village fondé par Hermann Gmeiner en avril 1949 eut vite des "petits frères". SOS Villages d'Enfants International est désormais présent, sous une forme ou une autre, dans 136 pays. "Quand la première pierre du premier village d'enfants SOS fut posée, je n'aurais jamais osé rêver que d'autres villages allaient voir le jour", soulignait Hermann Gmeiner en 1984, peu avant sa disparition.

Depuis sa fondation, la Fédération SOS Villages d'Enfants International, dont est membre SOS Villages d'Enfants France, a aidé directement 4 millions d'enfants et de jeunes à grandir dans un environnement familial bienveillant, dont 3,7 millions dans le cadre des services de renforcement de la famille. La priorité est, plus que jamais, au soutien des familles en difficulté afin d'éviter leur éclatement. La Fédération SOS Villages d'Enfants International rappelle que "la qualité de



Hermann Gmeiner et Gilbert Cotteau, fondateur de SOS Villages d'Enfants France.

l'éducation parentale nourrit ce que les enfants transmettront à leur tour à leurs propres enfants". Ainsi, les jeunes aidés qu'accompagne aujourd'hui SOS Villages d'Enfants deviendront demain des parents en situation de "briser le cercle vicieux de la séparation et de l'abandon." Partout dans le monde, SOS Villages d'Enfants International œuvre aussi pour favoriser l'indépendance des jeunes, mais aussi de leurs parents, par l'éducation, la formation et l'employabilité. L'association leur donne les moyens de répondre à leurs besoins fondamentaux : avoir un logement décent, pouvoir manger à sa faim, se soigner... "80 % des anciens bénéficiaires se sentent en sécurité et ont un regard positif sur leur vie" assure une étude de SOS Villages d'Enfants International. "Aujourd'hui, la prise en charge de type familial est reconnue comme une solution efficace par les gouvernements et nos partenaires du monde entier", se réjouit Siddharta Kaul, président de SOS Villages d'Enfants International. Une efficacité qui doit beaucoup à la flexibilité du modèle et à son adaptabilité à l'histoire, à la culture, aux religions et aux modes de vie si différents des communautés où agit SOS Villages d'Enfants. Chaque structure, chaque acteur de SOS Villages d'Enfants est enraciné localement mais relié au niveau mondial par des valeurs et une aspiration partagée : que chaque enfant connaisse la chaleur d'un foyer bienveillant.

RENDEZ-VOUS : L'AGENDA SOS VILLAGES D'ENFANTS 2019 – 2020

Commandez-le dès maintenant !

Visibilité maximale, la semaine sur deux pages, tout au long de l'année scolaire (de septembre 2019 à septembre 2020).

Joignez le solidaire et l'utile :

Son prix de 15 € (frais de port inclus) est intégralement reversé à l'association.

Pour commander, envoyez un chèque de 15 €, en mentionnant vos coordonnées postales, libellé à l'ordre de « SOS Villages d'Enfants – Opération Agenda » à l'adresse suivante :

SOS Villages d'Enfants
Opération Agenda
6 cité Monthiers
75009 PARIS



EN BREF...

LE VILLAGE D'ENFANTS SOS DE CHÂTEAUDUN FÊTE SES 20 ANS

Créé en 1999 au cœur d'un lotissement du quartier "Saint-Jean" au pied du château qui domine la ville, c'est un village ouvert dont les maisons sont posées parmi celles des riverains. Il accueille aujourd'hui une cinquantaine d'enfants dans 10 maisons familiales. Son 20^e anniversaire sera fêté le samedi 21 septembre 2019 à partir de 11h00 en présence de plusieurs personnalités (le président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, le maire de la ville, Daniel Barroy, président de SOS Villages d'Enfants France...). Au programme, des saynètes

théâtrales sur le thème de la fratrie créées et jouées, dans le château, par 10 enfants, les discours d'anniversaire, une visite des structures, un buffet et des jeux organisés pour les enfants du village SOS.

LES DROITS DE L'ENFANT EN VEDETTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SOS Villages d'Enfants organise une table ronde sur "la qualité de l'accompagnement en protection de l'enfance : les droits de l'enfant comme levier". Les échanges auront lieu le 26 septembre de 9h30 à 12h00 au Palais Bourbon (Paris) et aborderont les pratiques quotidiennes d'accompagnement

comme l'organisation du système de protection de l'enfance. Y interviendront Brigitte Bourguignon, présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et marraine de l'événement, Adrien Taquet secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, Hynd Ayoubi Idrissi du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Jimmy Messino, spécialiste en droits de l'enfant, Sara Lebbenger, chargée de mission chez le Défenseur des Droits et un(e) jeune de l'Espace National de Consultation des Enfants et des Jeunes de SOS Villages d'Enfants. ■

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LES ENFANTS EN DANGER, CHOISISSEZ LE SOUTIEN RÉGULIER



Parce qu'un enfant a besoin d'affection chaque jour, le soutien par prélèvement automatique s'adapte particulièrement bien à notre mission qui s'inscrit dans la durée avec les enfants.

Vous les accompagnez tout au long de l'année, en douceur, et sans contrainte. Votre soutien régulier est réparti chaque mois. Vous êtes libre de le stopper à tout moment, sur simple appel téléphonique ou par écrit.

Vous bénéficiez de 75% de réduction sur le montant de vos dons.

C'est pour vous quelques euros chaque mois, mais c'est un immense espoir pour les enfants.

Nous avons besoin de vous !

Rendez-vous sur notre site :
www.sosve.org



UN ENGAGEMENT RENFORCÉ

En France, 80 enfants accueillis dans les 3 nouveaux villages SOS, près de 60 enfants accompagnés au sein des programmes de renforcement des Familles (PRF), le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs, au Mali déjà plus de 250 enfants scolarisés dans l'école SOS de Khouloum... : 2018 marque une étape importante dans le développement de SOS Villages d'Enfants France. Développement au seul service des enfants en danger afin qu'ils retrouvent les chances de se construire pour bâtir le monde de demain. Cette année 2018 a été marquée par de nombreuses incertitudes liées au contexte économique. Nous tenons, du fond du cœur, à remercier nos donateurs pour leur fidélité et leur confiance. Tant notre conviction profonde est que nous devons être constamment guidés par l'intérêt supérieur de l'enfant, afin qu'il puisse grandir au sein de sa famille - si cela est possible -, ou que, s'il doit en être séparé, il soit pris en charge et protégé dans un environnement de type familial lui permettant de s'attacher. Notre mobilisation autour des droits des enfants s'est renforcée cette année, pour les promouvoir, tant auprès des départements qu'auprès des pouvoirs publics et pour faire entendre la voix des enfants et des jeunes. La lutte contre toutes les formes de violence faites aux enfants aura été cette année plus que jamais au cœur de notre combat. Nous avons voulu aussi porter le destin de ces enfants lorsque, après leurs 18 ans, ils sont trop souvent laissés à eux-mêmes, se trouvant sans aucun accompagnement, au risque de basculer du jour au lendemain dans la précarité. Dans un monde où les violences de toute nature font des enfants les premières victimes, notre engagement se concrétise par notre développement encouragé par les pouvoirs publics.

Daniel Barroy
Président

Isabelle Moret
Directrice générale



Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : www.sosve.org et disponibles sur demande.



**POUR QU'AUCUN ENFANT
NE GRANDISSE SEUL**

© SOS Villages d'Enfants

**Sur 100 € reçus,
87,54 € sont
destinés aux
enfants.**

Voir page 4

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde.

À l'international, les parrains, donateurs, testateurs ou partenaires peuvent opter pour le pays et le village d'enfants SOS de leur choix.

FRANCE MÉTROPOLITAINE

- 15 villages d'enfants SOS en fonctionnement
- 2 villages d'enfants SOS en construction
- 35 jeunes à La Maison Claire Morandat
- 59 enfants accompagnés dans le cadre d'un PRF (Programme de Renforcement des Familles).

Soutien financier à l'INTERNATIONAL

**Plus de 68 300 bénéficiaires
dans 23 pays**



SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992. Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts. La commission des finances exerce une fonction de contrôle interne. Le contrôleur du Don en confiance a participé au conseil d'administration consacré à l'approbation du budget prévisionnel et à l'arrêté des comptes, et à l'Assemblée générale. Les comptes 2018 de SOS Villages d'Enfants ont été certifiés sans réserve par le cabinet Pricewaterhouse-Coopers-Entreprises. SOS Villages d'Enfants est membre de la fédération SOS Villages d'Enfants International, dont elle est l'un des fondateurs. Elle est notamment adhérente à la CHD (Coordination Humanitaire et Développement), à Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement) et à AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant).



FRANCE

COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) proposent à SOS Villages d'Enfants d'accueillir des fratries dont la situation familiale conduit à un placement dans la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement permettant l'accueil des enfants dans les villages SOS. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 92 % par les fonds publics.

Les appels à dons pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- **830 enfants et jeunes accueillis en France métropolitaine**
- **195 nouveaux enfants accueillis**
- **Durée moyenne de placement en village d'enfants SOS : 5,7 ans.**

PROGRAMME SPÉCIFIQUE DU PEPS

Le PEPS a été développé pour offrir certains apprentissages aux enfants à travers des activités sportives (sport d'eau, randonnée, équitation) : reprendre confiance en soi et en les adultes, apprendre à s'exprimer dans un cadre formel, se dépasser, connaître son corps, ses possibilités et ses limites, ... Nous nous sommes rapidement rendus compte des vertus de ces activités dans la quête de résilience et l'accomplissement personnel. Nous avons voulu aller plus loin pour des enfants en très grandes difficultés en leur proposant une réponse « sur mesure » dans le diagnostic et dans les solutions mises en oeuvre. Le Programme Spécifique du PEPS s'inscrit dans un temps plus long consacré à un enfant. Les résultats sont très positifs, a fortiori quand l'équipe pédagogique les valorise après le retour de l'enfant au village SOS.

FAITS MARQUANTS



© SOS Villages d'Enfants

La campagne "Tous les bonheurs de l'enfance" entendait rappeler qu'en France et dans le monde, tous les enfants ont des droits mais qu'ils sont nombreux à ne pas y avoir accès. Pour sensibiliser à cette réalité, SOS Villages d'Enfants parrainait le programme court "Tous les bonheurs de l'enfance" présenté par Anny Duperey, marraine de l'association, diffusé sur France 2.

DE NOUVEAUX VILLAGES D'ENFANTS SOS

> INAUGURATION DU 14^E VILLAGE D'ENFANTS SOS À BEAUVAIS-SUR-MATHA LE 15/12



© SOS Villages d'Enfants

L'événement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités dont Dominique Bussereau, président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France et ancien Ministre, Corinne Imbert, sénatrice de la Charente-Maritime, conseillère départementale du canton de Matha, conseillère municipale de Beauvais-sur-Matha et Pierre Martinaud, maire de

Beauvais-sur-Matha. Le village d'enfants SOS est composé de 8 maisons familiales et offre 36 places pour accueillir des fratries de 0 à 21 ans. L'équipe compte 27 professionnels. Une maison commune abrite les salles d'activités, la Maison des Familles (lieu dédié aux rencontres parents/enfants dans le cadre des droits de visite accordés par le Juge des enfants), les bureaux et les salles de réunion. Le 15^e village d'enfants SOS a été ouvert en décembre à Gémovac (Charente-Maritime) et le village d'enfants SOS de Besse-sur-Issolle (Var) est en construction.

> 1^{RE} PIERRE DU 16^E VILLAGE D'ENFANTS SOS AU LION D'ANGERS

Érigé sur un terrain d'1,5 hectare, le futur site sera composé de 11 maisons familiales qui accueilleront au total 48 enfants. Une maison des familles dédiée aux rencontres parents/enfants est également prévue ainsi qu'une maison commune. Les maisons seront distribuées autour d'une place centrale et complétées par des paddocks, dans le cadre d'un programme d'épanouissement par le cheval proposé par l'association. Ce programme centré sur l'équitation a pour objectif principal de favoriser le développement physique et psychologique des enfants et des jeunes, de renforcer leur insertion sociale et de mieux les accompagner vers l'autonomie (pour en savoir plus, voir aussi l'actu page 9).

À noter qu'à la demande du département, deux maisons en location accueillent déjà 3 fratries (9 enfants) de façon anticipée.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



© SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France avait ouvert son premier Programme de Renforcement des Familles en mai 2017 dans le cadre d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Département du Nord. Il consiste à intervenir auprès des familles en difficulté, chez elles, de manière à les soutenir pour éviter une dégradation susceptible de conduire le juge à décider de placer des

enfants. En novembre 2018, un bilan d'étape à 18 mois a été réalisé, avec un constat principal : le Programme de Renforcement des Familles vient compléter de manière pertinente le dispositif de protection déjà proposé par les villages d'enfants SOS et La Maison Claire Morandat. Il contribue à nourrir et diversifier les actions de l'association auprès des familles et des enfants accueillis et consolide les liens avec le département.

FAITS MARQUANTS

OUVERTURE D'UNE ÉCOLE AU MALI

SOS Villages d'Enfants a lancé en 2017 la construction d'une école primaire et secondaire à Khouloum, dans une région où l'accès à l'éducation est un enjeu crucial. L'ouverture a eu lieu pour la rentrée scolaire 2018-2019, avec déjà 344 élèves fin 2018. Les 9 salles de classe sont destinées à l'accueil de plus de 400 élèves du village d'enfants SOS, du Programme de Renforcement de la Famille et des communautés environnantes. L'objectif est que l'établissement soit à terme pris en charge par la communauté locale. Le projet est financé grâce aux donateurs et au soutien de partenaires, en particulier l'ambassade de France au Mali, la Fondation d'entreprise Air France et Alland & Robert.



© SOS Villages d'Enfants Mali



© RECORDE

DÉVELOPPEMENT DU PROJET RECORDE

Afin de prévenir les ruptures familiales et promouvoir les droits de l'enfant, le projet RECORDE (Renforcement des organisations de la société civile locale pour le respect des droits de l'enfant), a été mis en œuvre dans 13 localités du **Burkina Faso** et du **Mali**. Ses objectifs sont l'autonomisation du plus grand nombre possible de familles parmi les 385 accompagnées par le projet et l'implication des associations locales, les Organisations à Base Communautaire (OBC). Il bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco.

LE PROJET QUAPEM À MADAGASCAR

Le projet QUAPEM (Qualité de l'Accueil en Protection de l'Enfance à Madagascar), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco et lancé en 2018, a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil dans une quarantaine de centres du pays pour environ 1 300 enfants placés en protection de l'enfance. Il contribuera également à la professionnalisation des centres et au renforcement de leur capacité à mener un plaidoyer commun. Trois parcours de formations pour les professionnels de la protection de l'enfance ont ainsi été développés. Il est mené en partenariat avec le ministère malgache de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme et l'Institut Supérieur du Travail Social.

INTERNATIONAL

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 136 PAYS, AVEC PRÈS DE 2 600 STRUCTURES ET PROGRAMMES ET PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE BÉNÉFICIAIRES ET SERVICES.

COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose sur le financement privé et sur les soutiens institutionnels (agences et gouvernements en France et en Europe). Ces fonds servent à la construction de nouvelles structures, au développement de nouveaux programmes, à la prise en charge dans la durée de leurs frais de fonctionnement et aux situations d'urgence. Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance.

Les collaborateurs sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

Le soutien de SOS Villages d'Enfants France à l'international :

- 23 pays
- 49 villages d'enfants SOS
- 196 programmes soutenus au total

SOUTIEN FINANCIER en milliers d'euros et NOMBRE DE PROGRAMMES												
VALI	3 360	4	8	2	3	INDONESIE	275					
MADAGASCAR	2 977	4	8	7	9	TUNISIE	182	2				
HAÏTI	2 199	1	3	2	1	EQUATEUR	124	2				
ARMENIE	1 963	2	3	6	5	NEPAL	91	1				
VIETNAM	1 512	6	10	7	2	INDE	60	2	1	1	1	
BURKINA FASO	1 490	2	4	4	2	BURUNDI	71				1	
NIGER	1 281	2	4	4	1	HONDURAS	70	1				
TOGO	1 057	3	3	2	2	MAROC	37	2		1		
LAOS	885	5	5	5	1	BOSNIE	22	1				
COTE D'IVOIRE	883	2	2	1	1	SOMALIE	15	1				
CAMEROUN	484	1	2		1	RWANDA	12	1				
ROUMANIE	473	2				TOTAL	19 731	49	52	44	15	32
TSLUVAÏ	318	2	2	3	2							

Village d'enfants SOS

École et centre de formation

Structures pour jeunes

Orphelinat

Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

Par souci de rigueur et de transparence, ne sont présentés ici que les programmes effectivement soutenus financièrement par SOS Villages d'Enfants France.



**COMPTE D'EMPLOI COMBINÉ DES RESSOURCES 2018 (version simplifiée)
SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR**

EMPLOIS 2018 en milliers d'euros	Emplois 2018 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2018	RESSOURCES 2018 en milliers d'euros	Ressources collectées 2018 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018
1 - Missions sociales			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		22 081
- réalisées en France	46 100	5 744	1 - Ressources collectées auprès du public	31 947	31 947
- réalisées à l'étranger via la fédération internationale	21 791	21 790	2 - Autres fonds privés	624	
2 - Frais de recherche de fonds	5 505	5 505	3 - Subventions et autres concours publics	37 835	
3 - Frais de fonctionnement	1 168	1 068	4 - Autres produits	3 622	
	sous-total :	34 108	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	74 028	
I - Total des emplois de l'exercice inscrites au compte de résultat	74 565		II - Reprises de provisions	881	
II - Dotations aux provisions	1 503		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	852	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 490		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-638
IV - Excédent de ressources de l'exercice	0		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	1 797	
V - TOTAL GENERAL	77 557		VI - TOTAL GENERAL	77 557	31 309
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		8 909			
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		427			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		42 590	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		42 590
Evaluation des contributions volontaires en nature	1 342		Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		10 800
			Evaluation des contributions volontaires en nature	1 342	

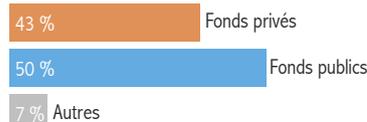
ORIGINE DES RESSOURCES PRIVÉES COMBINÉES



FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)



ORIGINE DES RESSOURCES



AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux :



Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 84,57 % des missions sociales.

BILAN SIMPLIFIÉ COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

ACTIF (en K€)	2018	2017
ACTIF IMMOBILISÉ : Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	40 729	31 430
ACTIF CIRCULANT* : Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	57 435	64 087
COMPTES DE REGULARISATION : Charges constatées d'avance	649	589
TOTAL :	98 813	96 106

PASSIF (en K€)	2018	2017
FONDS ASSOCIATIFS : Apports, provisions réglementées, réserves	70 732	72 389
PROVISIONS* : Provisions pour risques et charges	10 772	9 579
DETTES	16 506	14 014
COMPTES DE REGULARISATION : Produits constatés d'avance	803	125
TOTAL :	98 813	96 106

POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (22,8 M€). Les ressources de l'association ont été utilisées pour soutenir son développement notamment avec la construction de 4 nouveaux villages d'enfants SOS en France : 2 villages d'enfants SOS en Charente-Maritime (6,4 M€) et le lancement des travaux pour 2 nouveaux villages d'enfants SOS situés dans le Maine-et-Loire (1,4 M€) et dans le Var (205 K€).

Source : Compte d'emploi des ressources 2018

AU LION D'ANGERS : un 16^e village d'enfants SOS d'envergure



© SOS Villages d'Enfants

Moins d'un an après la pose de sa première pierre (en septembre 2018) le 16^e village d'enfants SOS en France a ouvert ses portes en juillet dans la commune du Lion d'Angers dans le département du Maine-et-Loire. Un délai rapide au regard de l'envergure de la démarche tant sur le plan du projet d'accueil que sur le plan du projet architectural.

D'abord ce nouveau village d'enfants SOS est situé dans un cadre exceptionnel de 187 hectares accueillant diverses activités en lien avec l'équitation (haras, hippodrome, site d'entraînement des champions olympiques...) qui permettra de proposer aux enfants accueillis un programme d'équithérapie, dont on connaît depuis quelques années les diverses vertus psycho-affectives. Aux alentours du site tout est fait pour un accueil optimal des enfants et des professionnels qui les accompagnent : proximité des services, réseau de communication important, établissements scolaires et de santé, nombreuses infrastructures sportives, culturelles, de loisirs.

Le village d'enfants SOS lui-même est composé de 11 maisons d'accueil familial de 180 m² chacune, pouvant accueillir en tout 48 enfants et d'une Maison des familles dédiée aux rencontres parents-enfants. La maison commune de 650 m² regroupe les salles d'activités collectives, un "Espace ados" et les bureaux et salles de réunion nécessaires aux équipes.

Chaque construction respecte les normes thermiques pour des bâtiments basse consommation, conformément aux dernières réglementation.

L'objectif du projet était d'abord de répondre au manque de places d'accueil dans le département pour les fratries (7 enfants sur 10 sont en fratries) éclatées, faute de structures adaptées, entre des familles d'accueil et des foyers collectifs (Maisons d'enfants à caractère social - Mecs). Sans compter l'inadaptation des types d'accueils disponibles aux tranches d'âge les plus concernées : des enfants âgés de 0 à 14 ans et des places disponibles en Mecs



© SOS Villages d'Enfants



© SOS Villages d'Enfants

adaptées aux 14/21 ans. Quant au choix d'une implantation sur la commune du Lion d'Angers il visait à répondre au déséquilibre géographique des dispositifs d'accueil existants : 60% des places étaient jusque là concentrées autour d'Angers alors que les besoins sont sur l'ensemble du département, obligeant les enfants à s'éloigner de leur environnement lors du placement.

Les premières fratries se sont installées dans les maisons du village SOS cet été, accueillies par leurs mères SOS et aides familiales qui préparaient depuis plusieurs semaines déjà leur arrivée. L'accueil des 48 enfants sera progressive jusqu'en décembre. L'objectif étant dans chaque village d'enfants SOS d'accueillir les enfants de manière individualisée pour leur permettre de s'approprier au mieux leur nouveau lieu de vie. Au Lion d'Angers, les professionnels investis dans cette tâche pourront aussi s'appuyer sur de nouveaux alliés - les chevaux - pour permettre aux frères et sœurs accueillis de "trotter" plus sereinement vers l'avenir.

MADDY : MAMAN DU CŒUR

Après une première vie dans le secteur de l'orthodontie, Maddy de Palma Longueville a trouvé un nouvel épanouissement auprès des enfants.

“Je connais très bien le village d'enfants SOS de Plaisir, dans les Yvelines et je t'assure, Maddy, mère SOS c'est vraiment le métier fait pour toi. Tu t'y épanouirais pleinement !” Ces quelques phrases prononcées un jour de 1997 par l'une de ses cousines allaient changer la vie de Maddy de Palma Longueville.

Maddy a alors 43 ans et travaille depuis le début des années 80 comme assistante en orthodontie. Ce métier la passionne, mais depuis l'arrivée d'un nouveau patron, elle a envie de “voir autre chose”. Née à Grenoble, Maddy est fille unique. Elle a pourtant toujours été entourée d'autres enfants, à commencer par ses cousins, son père étant d'une fratrie de 7 et sa mère de 4. Plus tard, elle va continuer à rechercher leurs contacts ainsi que ceux de ses proches, mais aussi en faisant du bénévolat auprès de jeunes handicapés et en allant faire la lecture aux enfants hospitalisés. “J'ai toujours adoré échanger avec les petits, confirme-t-elle. J'aime leur ouverture d'esprit, leur envie de savoirs, y compris chez ceux qui ont beaucoup souffert. Je crois que j'aurais pu devenir institutrice ! Le fait de ne pas avoir eu d'enfant moi-même a aussi contribué à m'amener vers SOS Villages d'Enfants. Je n'ai pas voulu m'apitoyer sur mon sort et j'ai décidé de prendre soin des enfants des autres”.

Maddy postule donc à SOS Villages d'Enfants et fait deux stages d'observation qui la confortent dans son envie de devenir mère SOS. D'ailleurs, ses proches — parents, amis, son compagnon d'alors — la soutiennent dans son choix. Et elle a parfaitement conscience, qu'il s'agit d'un engagement lourd d'autant, qu'à l'époque, les éducatrices familiales travaillent cinq semaines d'affilée.

SE SOUVENIR DES MOMENTS MAGIQUES

En 1997, elle intègre le village d'enfants SOS de Marseille et accueille 6 des 18 enfants dont elle aura la charge jusqu'à sa retraite en 2016. “Avoir à s'occuper de 6 enfants d'un coup quand on n'en a pas eu soi-même... ce n'est pas simple ! sourit



Maddy. J'ai eu des moments de grandes interrogations, mais je ne me suis jamais sentie seule ou perdue. L'équipe a toujours été là pour m'aider, me soutenir, lever mes doutes...”

Au cours de sa première année d'exercice, la nouvelle mère SOS suit également une formation au siège parisien de SOS Villages d'Enfants où elle découvre des notions de psychologie, de droits des enfants, de résilience ou d'empathie appliquées aux passés compliqués des fratries accueillies dans les villages d'enfants SOS. “Il y a des moments très durs à vivre, mais à chaque fois j'essayais de me mettre à la place des enfants. Comment aurais-je réagi, moi, si j'avais eu à subir de tels traumatismes ? Comment ne pas les comprendre, ces enfants en colère, en rébellion ? Et puis, j'avais mon jardin comme soupape. Plus je jardinais, plus les voisins savaient que j'avais besoin de décompresser, de prendre de la distance par rapport aux émotions fortes que je vivais. Du coup, j'avais un jardin magnifique !”.

De ces années-là, Maddy retient surtout ce qu'elle appelle les moments magiques, ceux qui voient l'enfant faire la paix avec lui-même et les autres. Elle explique ainsi que ces enfants malmenés par

la vie avaient tous du mal à partager leurs sentiments et à recevoir ceux des autres, comme enfermés dans une sorte de carapace. “Ils ne s'accordaient rien à eux-mêmes et avaient du mal à ‘se donner aux autres’, parfois même entre frères et sœurs, explique Maddy. Leurs relations étaient sclérosées par leur manque de confiance. Lorsqu'ils arrivaient à s'ouvrir sur le monde, c'était une joie immense pour moi. Ils avaient alors franchi un cap. Je pense notamment à Iman, qui a choisi de devenir cadet des pompiers à 15 ans et de faire son stage en entreprise dans un centre de rééducation des grands blessés”.

L'ancienne éducatrice se souvient aussi de cette fratrie de 4 enfants âgés de 5 à 15 ans qui avaient vécu reclus dans une sorte de camp de Gitans, ce qu'eux-mêmes n'étaient pas. “Ils étaient considérés comme des parias, raconte-t-elle. Lorsqu'ils sont arrivés au village, ils avaient peur d'absolument tout. Ils ne mangeaient pas à table, se couchaient tout habillés, refusaient d'aller dehors...” Malgré leur terreur, Maddy a choisi de partir en vacances avec eux. “Ils ont hurlé, c'est vrai, mais une fois posées les valises dans notre location de vacances, je les ai vus s'épanouir, oublier leurs craintes, aller vers les autres... Quel bonheur !”

Si elle vit aujourd'hui à Voiron, petite commune des Alpes, Maddy est restée proche de presque tous les enfants qu'elle a aidés à grandir. “Beaucoup n'avaient plus leurs parents ou plus aucun contact avec ceux-ci et je reste un repère affectif, reconnaît la jeune retraitée. Il faut dire que j'ai moi-même ‘partagé’ mes proches avec eux : mes parents, mes cousins, mes amis, mes oncles et tantes...” L'une des enfants dont elle a eu la charge est aujourd'hui maman d'un petit garçon et, pour celui-ci, Maddy n'est autre que “Mamie Maddy”. Certains devenus adultes ou adolescents l'appellent pour la Fête des Mères.

Cependant, l'éducatrice a toujours pris soin de ne pas se substituer aux parents et à ne jamais juger ces derniers. “J'ai aussi encouragé les enfants à prendre tout ce qu'il pouvait trouver de bon chez leurs parents. Et même si certains m'ont appelée ‘maman’, il n'y a jamais eu d'ambiguïté. Je me souviens d'un rendez-vous avec une assistante sociale. Une fillette de 3 ans m'accompagnait et, aux questions de l'assistante sociale, la petite a répondu : *Je sais bien que Maddy n'est pas ma maman de ventre, mais c'est ma maman du cœur.* ‘Maman du cœur’, on ne pouvait mieux dire, non ?” ■

Maddy entourée d'Alice, Iman, Amélia et Roselyne ancienne assistante de direction du Village d'Enfants SOS de Marseille.



INFO PARTENAIRES

Action : Les magasins Action parrainent des villages d'enfants SOS en Asie



Depuis 2018, les magasins Action, chaîne de smart discount néerlandaise, soutiennent SOS Villages d'Enfants en parrainant les enfants de 7 villages SOS au Vietnam ou au Laos (Mai Dich, Nha Trang, Vinh, Dong Hoi, Dalat, Pakse, Vientiane). Leur soutien contribue au financement de repas dans les cantines scolaires, à l'achat de vêtements et de fournitures, à l'alimentation en eau des foyers ou encore participe au budget alimentaire des familles.

www.action.com

Marriott soutient l'autonomie des jeunes



En 2019, Marriott poursuit

son engagement auprès de SOS Villages d'Enfants avec l'opération You Eat We Give. Du 1er septembre au 31 octobre 2019, les hôtels Marriott donneront 1€ pour chaque déjeuner ou dîner consommé dans les restaurants participants. Le montant collecté viendra soutenir le Programme d'Aide aux Aînés de SOS Villages d'Enfants qui vise à accompagner les jeunes majeurs vers l'autonomie à leur sortie des villages SOS (financement du permis, aide au logement, formation...).

www.marriott.fr

La banque en ligne Monabanq soutient SOS Villages d'Enfants



Monabanq s'engage et se mobilise

auprès de SOS Villages d'Enfants. Depuis septembre, chaque nouveau client peut offrir sa prime de bienvenue, jusqu'à 120 €, à SOS Villages d'Enfants lors de l'ouverture d'un compte. L'opération est encouragée par une campagne de communication digitale et un spot télé qui offrent également une belle visibilité à l'association. La banque en ligne Monabanq est très fière de s'associer à SOS Villages d'Enfants en France afin de permettre à des enfants et jeunes adultes de réussir leur entrée dans la vie d'adulte.

www.monabanq.com



“NOS DONNÉS SONT DES SOURIRES, DE L'ATTENTION, DE L'AMOUR...”



© Téléparis

“Marquée par une enfance ouverte sur le monde, Catherine R., 61 ans, a toujours été touchée par la souffrance des enfants. Avec des mots empreints d’émotion, elle nous raconte comment SOS Villages d’Enfants est devenue sa famille de cœur pour laquelle elle a choisi de faire le plus généreux des gestes”.

Anny Duperey, Mairaine de SOS Villages d’Enfants depuis 1993

Sa naissance, Catherine R., 61 ans, la raconte avec des sanglots dans la voix. *“Je suis née sous X dans la Somme. J’ai eu la chance d’être adoptée à l’âge d’un an par des parents aimants. Sans doute cela explique-t-il pourquoi j’ai toujours été sensible aux souffrances des enfants, même lorsque j’étais encore l’un d’eux.”*

Son père, ingénieur en maintenance industrielle, travaillait comme expatrié et, juste après son adoption, Catherine part vivre en Argentine. *“J’ai aussi vécu au Niger, à Madagascar, en Algérie et en France, complète-t-elle. D’abord à Lille - une ville qui m’avait alors semblé bien exotique ! - et, plus tard, à Nice pour mes études supérieures. Découvrir ces cultures et ces modes de vie différents m’a ouverte sur le monde ; ce fut un grand bonheur.”*

Aujourd’hui, Catherine R. travaille pour le service informatique d’un grand groupe pharmaceutique en région parisienne. Elle n’a pas eu d’enfant, reconnaissant avoir voulu conserver cette *“grande part de liberté”* qui avait marqué ses premières années de vie.

“Mais j’ai toujours été proche des enfants, ajoute-t-elle. De mes années africaines, j’ai gardé la conviction que tout adulte est responsable d’un petit dès lors qu’il est dans son périmètre de vie”.

Sa rencontre avec SOS Villages d’Enfants remonte à décembre 2004. *“Un tsunami venait de faucher plus de 210 000 personnes en Indonésie, se souvient-elle. Nous étions tous bouleversés, notamment le fils de mon supérieur qui*

venait d’avoir un garçon. Comme cadeau de naissance, il nous a invités à être généreux avec des enfants moins chanceux que son fils”.

Catherine parraine d’abord le village d’enfants SOS de Meulaboh, en Indonésie, puis celui de Dong Hoi, au Vietnam. En octobre 2015, elle part même, avec Vacances Bleues et SOS Villages d’Enfants, visiter les villages d’enfants SOS de ce pays. *“J’ai été très touchée par l’engagement des Mères SOS et par l’importance accordée à l’éducation scolaire. J’ai surtout vu que nos dons n’étaient pas que de l’argent. Ce sont des sourires, de l’attention, de l’amour...”*

Catherine a choisi de faire un legs aux villages d’enfants SOS des Hauts-de-France, sa région de naissance. *“Une part ira à mes filleuls éloignés, l’autre à celle que je considère comme ma vraie famille : SOS Villages d’Enfants”.*

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d’Enfants en construisant un projet de transmission.

Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42

Legsetdonations@sosve.org

6 cité Monthiers – 75 009 PARIS

DEMANDE D’INFORMATION **Merci de renvoyer ce coupon dans l’enveloppe jointe sans l’affranchir**

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F2E4LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d’Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d’Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d’Enfants s’engage à ne pas sortir les données en dehors de l’Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l’objet d’un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l’utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 6 cité Monthiers - 75009 Paris - 01 55 07 25 35 - donateurs@sosve.org. N’hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.